L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 4 OCTOBRE 1879. 53me Année

DUFOUR & LIBERT, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 4 OCTOBRE.

CENTRES À L'ENCAN DE CE JOUR

Par Spear & Zacoffer, au No 117 rue Decatur entre Fourteen et Royale, le contenu de la sus maisons, magasin, et lots pour bâtir, situés dans le 1er, le 2d, le 3e et le 4e District, annoncées comme devant être positivement vendues pour le compte de mecaniciens et d'autres intérêts par C. E. Girardey, encanteur.

La vente est péremptoire. Conditions 1/4 cu plus comptant et le reste de 1 à 4 ans de crédit, au choix des acheteurs avec seulement 6 o/o d'intérêt par an.

Pour plus amples renseignements, voyez les affiches descriptives et les plans à la vente.

L'attention de nos lecteurs et des capitalistes qui cherchent les placements sûrs est appelée sur cette vente.

La vente du privilège des chemins de fer urbains.

La législation qui régit nos affaires municipales est certainement mauvaise, mais il faut avouer que la manière dont cette législation est appliquée est encore plus mauvaise. Notre administration municipale a dépassé ses devancières par la façon cavalière dont elle vient d'agir dans une transaction qui ne peut avoir d'autre effet que de créer une nouvelle source de litige à la municipalité qui en a déjà bien assez, et qui semble donner raison à toutes les rumeurs qui ont eu cours depuis quelque temps. Rappelons de quoi il s'agissait.

La municipalité avait annoncé qu'elle recevrait jusqu'au premier septembre des soumissions cachetées pour le privilège d'exploitation des lignes de chemins de fer urbains dite "City railroads" pendant 25 ans, de 1880 à 1905. Le prix devait être payable le jour de l'entrée en possession, c'est-à-dire en 1880, et la municipalité se réservait le droit de rejeter les enchères.

Nous avons critiqué les conditions de l'adjudication en soutenant qu'une administration élue pour deux ans ne devait pas disposer des ressources à venir de la ville, parcequ'avec un pareil système on rendrait l'administration ultérieurement impossible. Selon nous, le prix aurait dû être payable par annuités, la première annuité devant entrer dans le budget de 1880 et ainsi de suite. Nos observations n'ont pas été écoutées.

Le jour fixé, les soumissions cachetées ont été ouvertes et ont donné le résultat suivant :

N. O. City R. R. Ce sections 1 et 2	$630,000
A. Willoz agent, sec 1	276,000
C. T. Howard sec 1 et 2	540,000
W. Van Benthuysen sec 1 et 2	525,000
W. Van Benthuysen sec 1	925,000

La plus forte enchère était celle de la compagnie actuelle. Aucun doute ne s'élevait sur la solvabilité de la compagnie. Par conséquent, al l'enchère était jugée suffisante, l'adjudication devait être prononcée immédiatement en sa faveur.

Si la loi n'exige pas que l'administration municipale déclare immédiatement si elle accepte ou rejette les propositions, la loi est singulièrement défectueuse : car autoriser l'administration à prendre son temps et à se décider un mois après, c'est rendre dérisoire le mode de l'adjudication, et ouvrir la porte à toutes les suppositions de marchés secrets et de tripotages. Si nos administrateurs ont la conscience nette à cet égard, ils peuvent se dire qu'ils ont pris la meilleure voie pour se faire sonpponner et accuser par l'opinion publique.

Si, en effet, ils eussent adjugé le privilège le 1er septembre, conformément à l'annonce, ils ne pouvaient être exposés au reproche d'avoir sacrifié l'intérêt de la ville ; car, si un enchérisseur battu fût venu dire qu'il eût offert plus, on pouvait lui répondre pourquoi n'avez-vous pas fixé dans votre soumission un prix plus élevé puisque vous pensiez que le privilège valait $750,000 ou un million.

Mais, du moment où le conseil retardait sa décision et qu'une offre plus élevée était faite, il n'avait plus d'excuse pour s'en tenir à la première enchère et son devoir était, non d'accepter la nouvelle offre, mais de procéder à une nouvelle adjudication en modifiant et en précisant les conditions. Tout le monde disait que le privilége adjugé à nouveau et payable par annuités eût rapporté un million de dollars. Nous considérons que le Conseil était légalement et moralement tenu de procéder à une nouvelle adjudication. Au lieu de cela qu'a-t-il fait ?

La majorité du conseil a présenté et voté jeudi, dans une séance spéciale non annoncée, une ordonnance qui prescrit la conclusion d'un contrat avec la compagnie des City railroads, pour le renouvellement du privilège, au prix de sa première soumission, $630,000, avec cette seule modification que le prix est payable comptant. Le contrat a été signé séance tenante et le prix a été payé et employé de suite au rachat de Bons à primes, amassés à l'avance pour cet objet.

Il y a quinze jours que l'affaire était ainsi arrangée; c'était de notoriété publique. On savait aussi que l'on achetait des Bons à primes dans ce but pour l'Hôtel-de-Ville et ces achats avaient créé une hausse.

Il n'y a pas de justification pour une pareille manière d'agir. La légalité d'un pareil contrat est sujette à sérieuse contestation et si la compagnie a payé son prix, elle court de très gros risques. Les intérêts du trésor municipal ont été positivement sacrifiés.

La condition du paiement du prix au comptant a été imposée dans un but qui n'est que trop apparent, car l'administrateur des finances donne à entendre que la somme a été employée à éteindre $2,500,000 de dettes, et il n'est pas douteux qu'il ne s'agisse de Bons à primes, c'est-à-dire des dettes les moins légitimes et les plus contestables de la ville. L'usage fait du prix du contrat est tout aussi peu légal que le contrat lui-même. Il y a bien une loi qui prescrit que la ville emploiera ses ressources à l'extinction de ses dettes, mais cela doit s'entendre des dettes liquides et exigibles.

Celles-ci ci-dessus ne sont pas dans ce cas. Seulement de côté leur légalité que l'on avait toujours contestée, nous disons que la loi qui en a autorisé l'émission ne prévoit pas leur extinction graduelle par des étapes périodiques. Les porteurs de Bons à prime n'ont par conséquent rien de plus à réclamer. Ils n'ont pas encaissé les $630,000. Si cette somme devait être appliquée à l'extinction de dettes, elle devait être d'abord versée au paiement des dettes courantes. L'administration et aussitôt des dettes liquides et exigibles.

Que penser d'une administration qui déclare qu'il y a $600,000 de jugements contre la ville et deux millions de dettes flottantes, et qui emploie une ressource disponible à payer des Bons non exigibles, au détriment et en fraude des dettes des autres créanciers ? Les administrateurs qui ont voté pour cette ordonnance viennent d'engager très sérieusement leur responsabilité et celle de leurs cautions. Les cautions qu'ils invoquent à l'appui de leur décision, sont précisément celles qui les condamnent, dans notre opinion.

Nous félicitons l'administrateur Glynn d'avoir voté contre cette ordonnance et nous regrettons qu'il ait été le seul.

Le maire Patton a mis son veto à l'ordonnance qui a été passée immédiatement par un vote des deux tiers, mais il nous semble qu'il eût dû faire plus et refuser de signer le contrat tant qu'une décision judiciaire ne l'y contraignait pas. Quoiqu'il en soit, il a dégagé sa responsabilité par son veto.

Il semble que chaque administration nouvelle élue par le peuple, n'ait, une fois en fonctions, qu'une seule préoccupation, un seul but, favoriser par tous les moyens la dette des Bons à primes au détriment de toutes les dettes légitimes.

Ce qui vient de se passer ajoute un argument de plus à tous ceux que nous avons fait valoir, en faveur de l'intervention de l'Assemblée Générale pour remanier toute la législation municipale, refaire la Charte en abolissant le système actuel, et donner un coup de balai général à l'Hôtel de ville.

LES ELECTIONS D'HIER.

Les élections primaires d'hier se sont généralement passées avec beaucoup de calme. A part deux ou trois arrestations d'ivrognes, nous n'avons pas entendu dire qu'il y ait eu le moindre désordre. C'est déjà un important résultat dont il faut féliciter la démocratie orléanaise.

Nous n'avons connaissance que d'une seule protestation, celle de M. McNamara, candidat à la présidence du club central du 1er ward, sur la liste anti-ring.

Le vote a été si fort que le dépouillement du scrutin ne sera terminé qu'à une heure avancée de la nuit. On trouvera les résultats à la quatrième page de l'*Abeille*.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ne connaissons déjà les résultats suivants :

Les délégués de la liste Wiltz ont été élus dans tous les wards au-dessous de la rue du Canal, sans opposition dans le sixième et le neuvième, par de fortes majorités dans le 4me, le 5me, le 7me et le 8me. Ces six wards réunis donnent 50 voix à M. Wiltz.

Le 2me ward est douteux, le 3e est partagé, dans le 10e la liste Wiltz est de 200 voix en avant, le 11e est pour Ogden.

On pense que Wiltz aura une majorité des 128 voix de la ville, mais rien n'est encore précis et nous devons référer le lecteur aux rapports à la quatrième page.

Nous examinerons demain la portée que l'élection de la ville pourra avoir sur le résultat à Baton Rouge. Les amis de M. Wiltz paraissent pleins de confiance dans son élection.

LA RÉCOLTE DE SUCRE.

Nous résumons ci-dessous le rapport qui a été fait à la dernière réunion mensuelle des planteurs-sucriers, sur la récolte prochaine :

L'association a reçu 121 réponses de 23 paroisses. En somme, la récolte sera inférieure à celle de l'année dernière, soit parce que la plante ne s'est pas développée, soit parce qu'elle a été endommagée par l'orage. Les paroisses qui ont le plus souffert sont Ste-Marie, Ibérie, Pointe-Coupée, Iberville et Ascension. Dans ces paroisses le dommage est estimé à 33 1/3, 27, 20, 20 et 20 pour cent; 18 pour Baton-Rouge; 15 pour St-Martin, St-Jacques, Assomption et Lafourche; 10 pour Terrebonne; 12 pour St-Jean-Baptiste et St-Charles; la perte a été à peu près insignifiante dans les paroisses d'Orléans, Jefferson, St-Bernard, Plaquemines, Vermillion, Lafayette, St-Landry, Avoyelles, Rapides et St-Tammany.

Le roulage commencera plus tard cette année qu'en 1878 en raison des réparations qu'il a fallu faire et des temps frais qui ont retardé la maturité des cannes. On calcule que la grande fabrication ne commencera pas avant le 1er novembre.

Dans les estimations présentées, on n'a pas pris en considération les circonstances de température qui peuvent survenir. Sur les 121 réponses reçues, 67 estiment les pertes en moyenne à 28 pour cent; 3 parlent de pertes sans donner de chiffre; 18 parlent d'une augmentation de 27 pour cent; 7 annoncent qu'on fera plus de sucre, sans désignation de chiffre; 22 annoncent une récolte égale à celle de l'année dernière et 4 ne font aucune estimation.

ACADEMIE DE MUSIQUE.—Malgré les excitations électorales, il y a eu une assez bonne chambrée hier soir à l'Académie de Musique pour le bénéfice de miss Blanche Corelli qui a été fort applaudie. Aujourd'hui, les deux dernières représentations de la troupe de Grau, "Pinafore et les Cadets." Le premier de ces opéras est vraiment spirituel, mais il ne peut être apprécié convenablement que par les gens qui ont séjourné en Angleterre et qui ont été à même de connaître la noblesse anglaise. Beaucoup de traits de Pinafore n'ont pas été compris ici et ne pouvaient l'être. Mais le spectacle étant corsé, la foule se portera certainement aux deux dernières représentations de Pinafore et des Cadets dont la musique ne manque pas de mérite. Aujourd'hui, grande matinée et grande soirée, qu'on ne l'oublie pas!

Demain dimanche, le charmant drame de M'Lise ouvrira la saison dramatique de l'Académie. Ce drame sera représenté par la troupe de McDonough & Fulford, qui compte Annie Pixley, l'actrice la plus fascinatrice du théâtre américain. A elle seule Annie Pixley pourrait faire salle comble. Douée d'une voix fort agréable, elle chante divers morceaux à ravir; entre autres la chanson à boire de Girofle-Girofla, qui a valu tant d'applaudissements à Aimée de l'opéra comique français. Mais nous reviendrons sur la pièce de M'Lise dont la représentation fera, dit-on, époque dans l'histoire de l'Académie de Musiqué.

Une femme est parfois nerveuse parce que sa chaussure lui va mal. Les clientes de l'*Etoile Rouge* n'ont jamais leurs nerfs.

Aujourd'hui, il faut guérir le malade sans le dégoûter. C'est pourquoi le "Sirop Pectoral aux Navets Indiens de Laplace" est préféré à tous les pectoraux pour la guérison des Rhumes.

Ordres pour charbon remplis avec célérité par Hy J. Montagnet, 4 rue Carondelet.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de M. Ph. Werlein, le marchand de pianos très connu de la rue du Canal 135. M. Werlein vend les célèbres pianos de Chickering, Mathushek et Hale, qui surpassent les pianos importés par le sou, le touche et leur force de durée, et aussi par la modicité du prix, attendu qu'ils n'ont pas de droits à payer. Chaque piano est pleinement garanti par lui.

Bagnères-de-Bigorre, 13 septembre.—Un affreux accident est venu attrister la population des baigneurs de notre ville. Mlle de La Grange, de Toulouse, dont chacun admirait la grâce et la beauté exceptionnelle, s'est précipitée, hier, à sept heures du soir, du balcon de la maison qu'elle occupait, rue de l'Horloge.

La malheureuse enfant s'est brisée l'épine dorsale.

On se perd en conjectures sur les causes qui ont amené ce suicide.

Il y a deux jours, pleine de gaieté, elle assistait au bal du Casino, et elle devait épouser prochainement M. de C... de Toulouse.

Soit lassé d'avoir trouvé un des premiers sur le théâtre de l'événement. Il faut renoncer à décrire ce désespoir ! Quant à la jeune fille, elle est calme et résignée à la mort. Elle a reçu les secours de la religion.

BAGNÈRES-DE-BIGORRE, 17 septembre.—Mlle de La Grange, Toulousaine jeune fille dont nous avons annoncé le triste accident, n'est pas morte; on a même quelque espoir de la sauver.

Son fiancé n'a pas quitté un seul instant le chevet de la pauvre malade.

Qui n'achèterait pas une paire de bottes en peau, pour sa femme, quand il y en a à $1.50 à l'*Etoile Rouge*?

LA CONCURRENCE AMÉRICAINE.

On écrit de Paris que M. Girard, sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'Agriculture et du commerce, assistait ces jours derniers au concours annuel du comice agricole de Nevers. Dans un discours en faveur du libre échange, il a parlé en ces termes de la concurrence faite aux agriculteurs français par les produits américains :

Je ne crois pas qu'il y ait un véritable danger dans l'introduction en France des produits étrangers.

Les produits agricoles, en effet, peuvent être envisagés au double point de vue de la culture des céréales et de l'élevage des bestiaux, c'est-à-dire du pain et de la viande. Quant aux céréales, il nous en vient de l'étranger; devons-nous nous en plaindre? Non, parce que la consommation du froment a augmenté dans une proportion considérable et que la production nationale ne suffirait pas à la consommation. Si les arrivages étrangers faisaient défaut, les consommateurs supporteraient le prix beaucoup plus cher. On devrait comme autrefois, se nourrir de "substances inférieures.

Pour les bestiaux, la question se pose dans les mêmes termes et se résout de la même façon. Puisqu'on m'a attiré sur ce terrain, je rappellerai qu'en 1856 la consommation de la viande était à peu près égale à la production ; elle était, si je ne me trompe, de 8 millions et quelques centaines de mille quintaux métriques.

En 1877, la consommation s'est élevée à plus de 13 millions de quintaux métriques, tandis que la production atteignait à peine 12 millions, de sorte qu'il y avait plus d'un million de quintaux d'écart entre la production et la consommation.

Or, si on empêchait les bestiaux étrangers d'entrer en France, il arriverait que ce million de quintaux, c'est-à-dire 100 millions de kilogrammes de viande consommée, soit dans les villes, soit dans les campagnes, serait défaut.

Il faut bien que nous comblions ce déficit.

D'ailleurs, est-ce que, dans le passé, les productions étrangères ont fait aux vôtres une concurrence telle que celles-ci se soient vendues à bas prix? N'exagérons rien, voyons les choses comme elles sont. Eh bien, de 1856 à 1877, dans cette période de vingt années, le prix du bœuf s'est élevé de 50 0/0; celui du mouton de 55; celui du porc de 30 0/0; il y a eu augmentation constante et sur toute la ligne.

Dans le passé, on ne peut donc constater aucun préjudice. La situation actuelle est prospère, on ne le conteste pas; mais on présente comme un danger les importations d'Amérique. Ces craintes ne sont-elles pas chimériques?

Il importe de considérer quel est le chiffre exact des bestiaux qui nous sont venus d'Amérique en France.

En 1878, il nous est venu 188 bœufs, c'est-à-dire environ 50,000 kilogrammes de viande.

Qu'est ce que cela dans une consommation de 1,300 millions de kilogrammes!

En 1879, la situation est la même; il est entré 137 bœufs, 45 moutons, 4 chèvres et 18 porcs.

Donc, jusqu'à présent, aucun dommage.

Les déclarations de M. Cyprien Girard ont été très applaudies.

Les mesdames ont maintenant un joli département à l'*Etoile Rouge*.

—Nous apprenons, dit le *Figaro*, que le Vatican a été informé de Londres, il y a quelques jours, que l'Impératrice Eugénie avait l'intention de se rendre en pèlerinage à Lorette, pour y faire dire des messes pour le salut de Napoléon III et du Prince Impérial.

Le Pape a répondu aussitôt à l'Impératrice en l'invitant à passer par Rome pour aller à Lorette; elle a accepté.

—Mme Chapuzot disait hier, en parlant de sa fille, élève du Conservatoire :

—Elle est musicienne *comme* : mais elle est si parfaite que qu'il faut toujours la pousser, *les pieds* dans les reins!

ENTRE MARSEILLAIS.

—Depuis que zasète ma sœsure au marché à la viande ze marce comme un papillon.

—Zuze donc si tu te sosais à l'*Etoile Rouze!*

92—*Arrêtées dans leur progrès*—par la prompte action des "Hostetter's Stomach Bitters" la dyspepsie, les maladies nerveuses, la constipation et les indispositions bilieuses cessent de barasser l'invalide. On ne prétend pas qu'ils produisent une guérison instantanée, mais il n'y a pas de fait médical plus certain ou garanti par plus de témoignages compétents, que ces malades et d'autres auxquelles ils conviennent succombent entièrement à l'influence du remède, s'il est essayé sérieusement. Elles sont guéries radicalement sinon instantanément. Les pertes de forces sont réparées et les Bitters remédient au manque d'appétit et aux affections nerveuses; et comme l'estomac devient plus fort et que l'assimilation s'opère mieux, il en résulte une grande amélioration de muscles. Les dames en santé délicate, les gens âgés et convalescents, en éprouvent un grand soulagement de corps et d'esprit, et ne sentent aucune de ces répugnances que les toniques ordinaires causent souvent. Les hautes recommandations des médecins confirment le verdict en faveur des "Hostetter's Bitters."

Depuis plus de trente ans, il est fait usage du sirop calmant de Mme Winslow pour les enfants. Il dégage l'estomac des enfants, bannit des colques, réprime les douleurs, guérit la dysenterie et la diarrhée, provenant de la dentition ou d'autres causes. C'est un vieux remède dont l'efficacité est parfaitement établie. 35 cents la bouteille.

SERVICE FUNÈBRE.

Une Messe sera dite à la Cathédrale St-Louis, le MARDI, 7 octobre 1879, à 7 heures et demie du matin, pour le repos de l'âme de feu JEAN ALPHONSE BONNECAZE. Son amis et connaissances sont priés d'y assister.

De la part de la famille 3 oct—4t

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré à l'église Ste-Marie, à Carrollton, le samedi, 4 du courant, à 9 heures du matin, pour le repos de l'âme de feue MARIE LOUISE DUBUAU DE LA CROIX. Les parents et amis de la famille sont priés d'y assister.

De la part de son père et de sa famille.

1er oct—3t.

L'UNION FRANÇAISE.

MM. les Membres de l'Union Française sont prévenus que M. G DELINOTTE est, à partir de ce jour, collecteur de la Société et chargé de tous renouvellements, en remplacement de M. L. E. DEROUSSIN, démissionnaire.

Par ordre de la Direction.

F. TOUAGUE, Président.

A. GUILLEMET, Secrétaire. 4oct—6t

COLLEGE JEFFERSON.

Paroisse St-Jacques, La.

LES classes seront reprises le MARDI, 7 octobre. Un Prêtre sera à bord du steamer Edward J. Gay, qui partira de la ville LUNDI, 6 octobre, à 5 heures du soir, pour accompagner les étudiants de la Mlle Orléans et des environs au collège. 2 oct—4t

On demande

DES marchandises cirées et de modes pour le service d'un dentiste bien connu qui a été pendant près de trente ans à la tête de sa profession. Adresse "Andrew" au présent bureau ou personne pendant une semaine au No 138 de la rue Toulouse de 9 à 10 heures du matin ou de 7 à 9 heures du soir. 4 oct—3t

Société de Bienfaisance des Bouchers de la Nouvelle-Orléans—Les officiers et membres de cette société sont respectueusement invités à se réunir au local habituel le DIMANCHE 5 octobre 1879, à 2 heures P. M., afin célébrer le 12ème anniversaire de la société et prendre part à la cérémonie de la bénédiction de la Bannière qui aura lieu à 4 heures P. M., à la Cathédrale St-Louis.

Les articles 17 et 19 de la Constitution seront strictement mis en vigueur. Tous les membres devront être vêtus de noir.

Par ordre du président. WM. MAYLIE,

EUGÈNE MOURET, Secrétaire par pro. 26 sep—10t

Société Union Européenne de Bienfaisance Mutuelle—ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. Les citoyens composant la susdite Association se réunissent de ce jour, dimanche, 5 courant, à DOMINGO Street, dès 5 del corriente, à la 4 1/2 en punto de la tarde, pour y discuter des intérêts de cette société.

Par ordre du Sr. Président.

Oct—3t S. DE VILLERMONA, Secrétaire.

AVIS.

Nouvelle-Orléans, 2 octobre 1879.

Société Française d'Assistance Mutuelle de Bienfaisance. Réunion générale LUNDI 6 courant, à 8 heures P. M. Vu l'importance du sujet, le bureau de tous les membres est instamment prié d'y assister.

Par ordre du président.

J. M. DEBAUTERRAUX, Secrétaire.

5 oct—3t

IMPORTANTE INFORMATION!

Le plus grand, le plus beau, le mieux assorti et le meilleur marché des Magasins de

CLOTHING

ONE PRICE STORE,

Encoignure Ste Anne et Levée,

En face du MARCHÉ FRANÇAIS.

A partir du SAMEDI 4 octobre, nous ouvrirons nos vastes magasins qui viennent d'être réparés et agrandis avec de nouvelles marchandises pour

L'AUTOMNE et L'HIVER.

Le plus bel assortiment qu'il y ait jamais eu sur place.

De linge tout fait pour HOMMES, JEUNES GENS et ENFANS. Nous offrirons à cette occasion des bons marchés sans précédents.

Nous déballons en ce moment :

1000 Costumes complets	DIAGONAL	20 00
1000 " "	CASIMIR	8 50
1000 " "	SCOTCH	8 00
1000 " "	CHEVIOT NOIR	8 50
1000 " "	FLANNELLE bleue	7 50

et beaucoup d'autres genres dont l'énumération serait trop longue.

En débarquement, un choix considérable pour ENFANTS et JEUNES GENS.

Nous annonçons aux mères de familles que nous avons un DÉPARTEMENT SPECIAL pour le linge d'enfants et qu'elles auront toute facilité pour les faire essayer elles-mêmes.

CHAPEAUX CHAPEAUX

Pour HOMMES et ENFANTS.

Nous offrons de véritables bargains. L'assortiment est immense.

Les rayons de linge de corps, CHEMISES BLANCHES et COULEURS, comprenedt les meilleures productions des fabriques en renom.

PARDESSUS. PARDESSUS.

Expressément fabriqués pour le Sud.

Notre choix dans ce département sera, nous l'assurons sans

RIVAL

Tant pour les prix que pour la bonne fabrication et la qualité. COSTUMES faits sur commande. Ouvrage garanti à prix réduit.

MICHEL LION,

ONE PRICE STORE,

Encoignure Ste Anne & Levée,

En face du MARCHÉ FRANÇAIS.

4 oct—3t

Maison établie en 1838.

JOHN GAUCHE,

Bâtisse Moresque, rue du Camp.

SUCCURSALE,

110 rue de Chartres,

Importateur et vente en gros et en détail de

Porcelaines unies, blanches, avec bordures en or et ornements,

STATUETTES ET BUSTES EN MARBRE ET EN BISCUIT.

Beau choix de :

VERRE DE BOHÊME ET DE BACCARAT.

Grand assortiment de

MAJOLICA, PENDULES, GLACES ET MIROIRS, ARTICLES DE MÉNAGE, CYLINDRES EN VERRE.

GRANDE VARIÉTÉ.

À PRIX TRÈS MODÉRÉS.

VENEZ VOIR.

24 sep—1m P P

J. HIMBERT

ANNONCE qu'il fera l'ouverture de sa stalle de charcuterie au Marché Français, DIMANCHE le 5 octobre, à son ancienne stalle en face le magasin de Michel Lion, et l'on trouvera tous les jours un assortiment au magasin de l'encognure Bourbon et Toulouse.

On fait les dîners, soupers et soirées sur commande. 3 oct—3t.

Bureau des Commissaires de la Recette Consolidée—Nouvelle-Orléans, 1er octobre 1879.—La soixième répartition trimestrielle de rétribution des Bons à prime aura lieu au bureau de l'Administrateur des Comptes Publics, à l'Hôtel de Ville, mercredi, 15 octobre 1879, à 10 heures du matin. Il sera tiré quarante-cinq médaillons.

ALF. H. ISAACSON, Administrateur des Finances.

2 Oct.—au 15 Oct.

ATTENTION.

M. ANDRIEU & Co.,

No 51 Royale, coin Bienville.

FABRIQUE DE BOTTES ET DE CHAUSSURES DE TOUS GENRES.

BOTTES et souliers en tous genres faits les plus beaux matériaux et par les ouvriers de premier ordre, à des prix plus réduits que partout ailleurs en ville. Chaussures de toutes qualités pour dames, messieurs, jeunes gens et enfants. Bottes-guêtres à cent cavriers sont constamment employés dans les ateliers.

17 jun. 79—1 an V & C.

E. CABAUD,

FABRICANT de CHAUSSURES EN GROS ET EN DETAIL,

53.....RUE ROYALE.....53

Coin Bienville,

ANNONCE à ses nombreux clients qu'on peut le voir en général, qu'il a transféré son magasin du No 55 rue Royale au No 53 de la même rue, et qu'il a en main un assortiment des plus variés et des plus riches assortiments de souliers, bottes, guêtres, cousus et vissés, qu'il vendra à des prix modérés.

Les commandes de la ville et de la campagne seront exécutées dans le plus bref délai et avec grand soin. 2 Sept—1m

MONTCHARTRAIN CHEAP STORE.

J. A. LACROIX,

Coin Prytania et Victoria.

CHAUSSURES DE TOUTES QUALITÉS POUR HOMMES, DAMES, MESSIEURS, LES JEUNES GENS ET ENFANTS.

Toujours en magasin, un assortiment complet de chaussures de toutes qualités supérieures à des prix défiant la concurrence.

Vente comptant sans crédit, avant d'acheter allez voir.

M. DEVINE est: "Vente rapide et Petits profits." 26 Sep—1m

AVIS.

Pendant cette semaine et la suivante, des occasions spéciales sont offertes chez

B. T. WALSHE,

RUE DU CANAL No 110

—ET—

RUE ST-CHARLES No. 13,

Entre Canal et Commune.

—EN—

CHEMISES et LINGE de CORPS

pour Messieurs, Jeunes Gens et Garçons, en raison de ce que le DÉP. COURANT, le magasin de la rue du Canal sera prochainement et le magasin

RUE ST-CHARLES No 13

étant occupé par le commerce avec un grand

Assortiment nouveau de Chemises ET D'Article de Lingerie fine pour Hommes.

Les marchandises dans le magasin rue St Charles No 13 (récemment occupé par Gudringer & Co) ont été achetées à enchère ouverte à la plâtre par le commerce et transportées à son magasin de la rue du Canal pour la facilité de la vente (pendant qu'on peint et qu'on répare le No 13 de la rue St-Charles) il peut les vendre à très BAS PRIX, ainsi que les marchandises qui sont au No 110 rue du Canal plutôt que de les transporter au nouveau magasin, où il se propose de débuter en

Assortiment entièrement neuf des derniers genres de marchandises toutes fraîches.

Pendant les dix jours qui vont suivre vous pouvez acheter au No 110 rue du Canal

100 douzaines CRAVATES-LONGUES fantaisie de choix, de toute grandeur, à 40 et 50c. la pièce.

100 douzaines de paires de MANCHETTES à chaînes, à 20c la paire, le plupart de genres neuves.

900 douzaines FAUX-COLS, de tout genre, à 10 et 12c pièce.

100 douzaines CRAVATES en soie à 25c.

50 douzaines CRAVATES-LONGUES, en soie et en satin, à 40 et 50c. pièce, quelques unes très élégantes valant $1.00 et $1.25.

Les meilleurs CALEÇON "Davies Jean" à 50c pièce.

GILETS DE PEAU à 40 et 50c. pièce.

ET TOUT LE STOCK A AUSSI BON MARCHÉ.

Venez voir

B. T. WALSHE,

110 - - Rue du Canal, - - 110

4 oct—

Les Meilleurs Pianos ET Les Plus Populaires A Grunewald Hall

14, 16, 18, 20 & 22

RUE BARONNE.

L'endroit où se vendent à meilleur marché et aux conditions les plus faciles et les plus libérales toute espèce de

INSTRUMENTS DE MUSIQUE.

L'assortiment est au grand complet et le stock le plus considérable et le plus varié qui soit en ville. Il comprend les célèbres et incomparables

Steinway, Knabe, Pleyel, Fischer PIANOS

AINSI QUE LES

Clough & Warren, Peloubet, Peloux & Co, Orgues

Les prix recherchés sont bien la moitié de leurs prix.

Tout ce qui de loin ou de près se rattache à la musique se trouve également à très bon marché chez Grunewald.

Vieux pianos échangés ou réparés et accordés par d'habiles ouvriers. Venez voir nos instruments du moment, vous aurez pour vos achats de la modicité des prix et des conditions libérales auxquelles tout se vend chez

LOUIS GRUNEWALD,

20 sept au 31 oct GRUNEWALD HALL.

R. HERBERT, Paris H. BELLARD, N.-Orléans

HÉBERT & Cie.,

LIBRAIRIE FRANÇAISE.

59 Rue de Chartres, coin Bienville

Livres d'écoles françaises et Américaines.

Fournitures pour écoles,

Ardoises, Plumes,

Papiers, Encres,

Etc., Etc., Etc.

Monsieur les professeurs trouveront leur avantage à venir s'approvisionner de livres et de fournitures pour écoles chez

HEBERT & CIE.,

59 Rue de Chartres, coin Bienville.

Bulletin Mensuel des livres

Nouvellement parus et importés sur commande par la Librairie française de

HEBERT & CIE.,

59 Chartres, coin Bienville.

Notre Bulletin mensuel est distribué gratuitement et expédié franco à toute personne qui en fait la demande.

Sommaire du Bulletin.

Religion...Philosophie...Morale...Droit...Sciences politiques...Législation...Administration...Commerce...Finance...Histoire...Biographie...Politique...Géographie...Bibliographie...Voyages...Littérature...Théâtre...Poésie...Romans modernes...Mathématiques...Histoire naturelle...Beaux arts...Archéologie...Numismatique...Architecture...Musique...Linguistique...Education...Illustrations...Livres pour la jeunesse.

Cabinet de lecture, Abonnements, 75 cents par mois.

Papiers peints :Papiers peints. 40,000 Rouleaux à vendre ou échanger!

Dessins nouveaux et variés.

21 sept—

MÈRES DE FAMILLE, ATTENTION!

Ne laissez pas aller vos enfants sans le nouveau Universel Amélio Supporter ou Soutien de la Chéville. Rien de supérieur, jamais un faux pas, le pied de l'enfant est toujours soutenu et les articulations sont toujours droites, avec le nouveau Soutien de la Chéville. La tâche de l'enfant y est contenue de façon à lui donner plus de sécurité dans le marche.

Le Soutien de la Chéville peut durer très longtemps et s'adapte à tous les sexes de manière correspondant au Soutien. La nouvelle invention est en vogue dans les grandes villes du Nord et de l'Est.

Les mères des enfants faibles de la chéville le Soutien est d'un grand secours, car il renferme un élément plus de sécurité à la marche.

A mes fournisseurs voyage au Nord j'ai fait des arrangements pour pouvoir fournir le Soutien en détail au prix de la demande.

Le prix est de

70 SOUS LA PAIRE.

Ne pas oublier qu'un faux pas décide souvent de l'avenir d'un enfant et qu'avec le Soutien bien des faux pas sont évités.

Il est de devoir de tous de vouloir examiner cette nouvelle invention qui est aussi belle qu'agréable et qui donne la sécurité dont l'enfant manque souvent pour marcher.

Cette invention a été examinée par des médecins compétents qui ont tous déclaré qu'aucun enfant ne devrait en être dépourvu.

Après avoir appelé votre attention sur le Soutien de la Chéville, je vous engage toutes, Mesdames, à venir l'examiner à mon magasin, l'ETOILE ROUGE, coin Canal et Bienville.

Respectueusement,

ARTHUR DURIEU.

LA BOTTE FAUCHÉ!!

Fabriquée récemment pour l'ETOILE ROUGE, sur l'article le plus élégant et le plus durable qui soit sur le marché.

Assortiment complet de la Botte Fauché.

CHAUSSURE DE LA MAISON

EDWIN C. BURT,

De New York.

La popularité de la maison BURT s'étend dans tous les États-Unis. Sa chaussure est supérieure et jamais article n'a mieux chassé. Cet article fait les délices des connaisseurs.

Vente à l'ETOILE ROUGE.

Souliers pour Bébés;

Deuxième expédition de la Fabrique DURIEU.

Prix nouveaux et épouvantablement !!

Il y en a à 15 sous la paire,

Il y en a à 20 sous la paire,

Il y en a à 25 sous la paire,

Bottonnés et lacés, en chats des parents.

Ces articles nouveaux et au prix furent sérieusement l'étonnement de tout le monde.

UNE TUILE

POUR LA CONCURRENCE :

100 Douzaines BOTTES CHEVREAU, semelles flexibles, talons élégants, boutonnées sur genre Arched, dernier arrivage.

PRIX :

$1 50 $1 50

LA PAIRE.

Le BLACK CROOK, amélioré, est l'article en vogue pour hommes, jeunes gens et enfants.

DÉPARTEMENT

Pour Chaussures d'Hommes

AU GRAND COMPLET.

CATALOGUES, avec prix et descriptions, expédiés sur demande, dans toutes les parties du pays.

ETRANGERS!

Allez tous visiter l'ETOILE ROUGE et vous serez tous convaincus que l'on y vend le détail, aux prix de gros, et que vous n'y paierez pas de plus que vos frères, car la règle de prix fixe y est observée.

L'Étoile Rouge,

COIN

Canal et Baronne,

NOUVELLE-ORLÉANS,

30sept— LOUISIANE.

SIROP PECTORAL AUX NAVETS INDIENS.

Le Sirop pectoral aux navets indiens guérit complètement les rhumes les plus opiniâtres, les bronchites, les catarrhes, les phthisies au début, les suffocations, les oppressions, les spasmes nerveux qui entraînent les quintes, les douleurs de poitrine et généralement toutes les maladies des voies respiratoires. Il procure le calme, facilite l'expectoration, adoucit les douleurs de poitrine et enlève les sueurs d'agonie. Il convient mieux dans la coqueluche qu'il soulage d'une manière remarquable.

Préparé et vendu par

H. LAPLACE,

93 et 95 rue des Champs-Elysées, Pharmacien.

En dans les principales pharmacies en gros et en détail de la Nlle-Orléans. 8 oct—3m

NOTICE.

Le soussigné informe ses amis et le public qu'il a pris au bureau, Passage de la Bourse No 85, où il trouvera en temps et en saison aux meilleures conditions, une propriétaire foncière et aussi aux affaires ayant trait au payement des taxes. Il espère par un long experience dans les affaires offrir de pouvoir donner pleine satisfaction à ses amis et au public.

MAURICE BARNETT.

2 oct—3t

Le Dr BOUDANEZ,

De retour à la Nouvelle-Orléans.

A l'honneur d'annoncer à ses clientes et au public en général qu'il a repris l'exercice de sa profession.

Consultations: Tous les jours de 2 heures à 5 heures P. M., à son domicile rue de la Douane No 179, entre Remparts et Bourgogne.

30 sep—3t

Sur la vague Willie.

Excursion à la Convention.

Le steamer neuf, vaste et à la hauteur de la cité, City of Baton Rouge, DIMANCHE 5 octobre, à 10 heures du matin. Le bateau restera à Baton Rouge tant que la Convention siégera. Les passagers seront à bord jusqu'au retour en ville. Pour les cabines s'adresser à J. R. BROU, capitaine.

1er oct—3 1 rue Pelite.

Oh! pour Baton Rouge.

Excursion à la Convention.

Le bateau à vapeur neuf, beau et rapide

ST. JOHN,

partira de la Nouvelle-Orléans pour Baton Rouge le DIMANCHE, 5 octobre 1879, à 5 heures P. M.

Il restera à Baton Rouge jusqu'à l'ajournement de la Convention.

Logement et nourriture fournis à bord, au jour du départ. Il en est de même du retour.

Pour les conditions s'adresser au

capitaine à bord.

30sept—au 5 o